

DECRET

D/2016/ 157 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
D'UN HAUT CADRE A LA PRESIDENCE REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

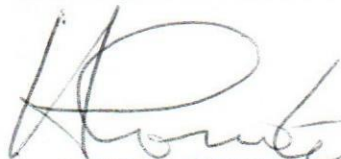
- Vu la Constitution,
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Lamine YAYO, Matricule 174075Z, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé **Directeur Général du Patrimoine Bâti Public** en remplacement de Monsieur Jonas Mukamba Kadiata Diallo appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 MAI 2016


Prof. ALPHA CONDE

DECRET

D/2016/ 157 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
D'UN HAUT CADRE A LA PRESIDENCE REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution,
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Lamine YAYO, Matricule 174075Z, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé **Directeur Général du Patrimoine Bâti Public** en remplacement de Monsieur Jonas Mukamba Kadiata Diallo appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 MAI 2016


Prof. ALPHA CONDE

DECRET

D/2016/ 157 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION
D'UN HAUT CADRE A LA PRESIDENCE REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

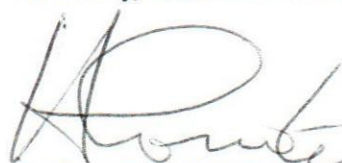
- Vu la Constitution,
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Lamine YAYO, Matricule 174075Z, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé **Directeur Général du Patrimoine Bâti Public** en remplacement de Monsieur Jonas Mukamba Kadiata Diallo appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 MAI 2016


Prof. ALPHA CONDE

DECRET

D/2016/ 157 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
D'UN HAUT CADRE A LA PRESIDENCE REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

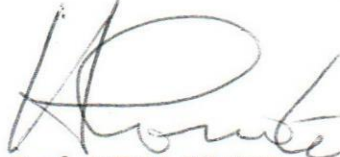
- Vu la Constitution,
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Lamine YAYO, Matricule 174075Z, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé **Directeur Général du Patrimoine Bâti Public** en remplacement de Monsieur Jonas Mukamba Kadiata Diallo appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ... **27 MAI 2016**


Prof. ALPHA CONDE